



UN EMPLOYEUR A T'IL TOUS LES DROITS

Par **letista**, le **29/10/2008** à **13:10**

BONJOUR!

J'AI MON CONCUBIN QUI EST EMBAUCHE EN CDI PAR UNE SOCIETE DE NETTOYAGE DE VEHICULE A DOMICILE DEPUIS 3 MOIS.

AINSI J'AURAI DEUX QUESTIONS A VOUS POSER.

1/ LORSQU'IL PLEUT SON EMPLOYEUR LUI DEMANDE DE RESTER A LA MAISON ET BIEN ENTENDU QUE LES JOURS DE PLUIES SERONT NON PAYES EST CE POSSIBLE ?

2/ ACTUELLEMENT L'ACTIVITE REGRESSE ET SON EMPLOYEUR LUI FAIT FAIRE LE PRESSING DE LA MOQUETTE DE SES PARENTS EN A T'IL LE DROIT?

EN VOUS REMERCIANT PAR AVANCE POUR L'ATTENTION QUE VOUS VOUDREZ BIEN PORTER A MA REQUETE JE VOUS PRIE D'AGREER MES SINCERES SALUTATIONS